

Fiche d'information sur la diversion des matières résiduelles

Mise à jour
Décembre 2022

metro



Fiche d'information sur la diversion des matières résiduelles¹

Décembre 2022

METRO reconnaît son rôle à jouer dans l'amélioration des systèmes de valorisation et dans une économie circulaire, et prend des mesures pour réduire et détourner les déchets ultimes produites dans le cadre de ses activités.

1.0 Informations prospectives

Nous avons utilisé, dans la présente fiche d'information, diverses expressions qui pourraient, au sens de la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, constituer des informations prospectives. De façon générale, toute déclaration contenue dans le présent rapport qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. L'usage du temps futur ainsi que les expressions « anticiper », « avoir l'intention » « s'attendre à » et autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives pouvant être contenues dans la présente fiche d'information font référence à des hypothèses sur les industries alimentaire et pharmaceutique au Canada, l'économie en général, ainsi que notre plan d'action 2023 et notre plan de responsabilité d'entreprise 2022-2026. Ces déclarations prospectives ne donnent pas de garantie quant à la performance future de METRO et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte qu'elles ne se réalisent pas. Nous croyons que nos déclarations sont raisonnables et pertinentes à la date de publication du présent document et qu'elles représentent nos attentes. METRO n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives qui pourraient être contenues dans la présente fiche d'information, sauf si cela est requis par la loi.

1.1 Notre cible de diversion des matières résiduelles

Notre ambition est d'éviter d'acheminer les matières résiduelles générées par nos activités vers les sites d'enfouissement dans la perspective que nos établissements atteignent zéro déchet. Zéro déchet envoyé au site d'enfouissement ou à l'incinération est défini par le [Zero Waste International Alliance \(ZWIA\)](#) comme étant plus de 90% de déchets solides produits dans nos installations et qui termineront au site d'enfouissement. Pas plus de 10% de nos pertes doivent y être envoyées. Aucun déchet solide ne doit être traité dans nos installations fonctionnant à des températures supérieures aux températures biologiques ambiantes (plus de 200°F) pour récupérer de l'énergie ou des matériaux.²

METRO tend à atteindre zéro déchet produit dans nos établissements tels que nos magasins et nos centres de distribution et de production et nous avons fixé les objectifs suivants dans notre [Plan de Responsabilité d'Entreprise 2022-2026](#) : Améliorer le taux de diversion moyen de nos établissements par rapport à 2020 :

Objectifs des magasins d'alimentation corporatifs et franchisés :

- Atteindre zéro déchet pour 25 % des magasins
- Atteindre un taux de diversion entre 80 % et 89 % pour 25 % des magasins
- Tous les magasins devront atteindre un taux de diversion minimal de 50 %

¹ Période considérée pour 2022: Juillet 2021 à juin 2022

² [Zero Waste International Alliance](#)

Objectif des centres de distribution et de production :

- Atteindre zéro déchet

1.2 Comment nous calculons la diversion des matières résiduelles

Pour évaluer notre progrès vers l'atteinte des objectifs d'entreprise, METRO utilise comme mesure la diversion des matières résiduelles. Ce calcul détermine la proportion de matières résiduelles détournées des sites d'enfouissement et de l'incinération, et donc valorisées, par rapport au total des matières résiduelles produites :

$$\text{Matières résiduelles revalorisées} / \text{total matières résiduelles produites} * 100$$

Les données sur les poids provenant des fournisseurs de services sont utilisées pour calculer le taux de diversion des matières résiduelles (avec des estimations si nécessaire). En procédant ainsi, METRO obtient une vue d'ensemble sur ses déchets et sur l'élimination des matières par le biais de programmes de gestion des matières résiduelles. Les programmes de gestion des matières résiduelles comprennent :




- Matière organique (aliments invendus et pertes alimentaires dues à la transformation)
- Carton (pour le recyclage)
- Pellicule de plastique (pour le recyclage)
- Matières recyclables mixtes (plastique rigide léger, papier, métal, carton ciré et carton à recycler)
- Ordures (déchets destinés à l'enfouissement ou à l'incinération)

1.3 Où en sommes-nous?

Magasins d'alimentation corporatifs et franchisés:

Le taux de diversion des matières résiduelles des magasins de METRO est de 66% en 2022³. Le tableau 1 ci-dessous démontre le progrès vers l'atteinte de nos objectifs :

Tableau 1: Pourcentage des magasins par tranche de diversion des matières résiduelles

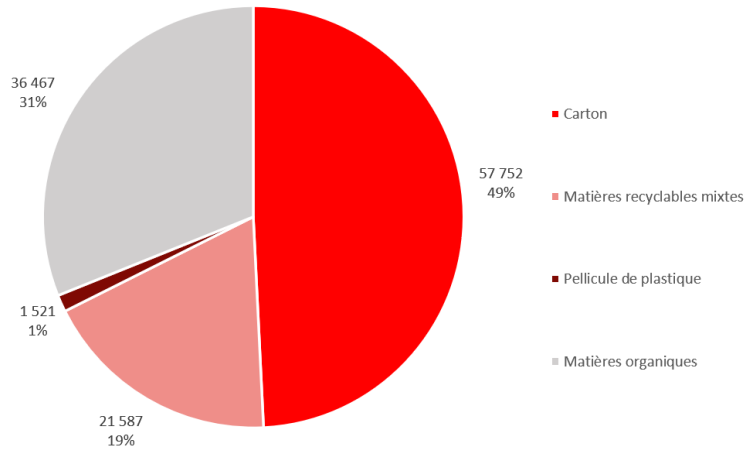
Objectifs	Pourcentage de magasins (2022)	Avancement*
Atteindre zéro déchet pour 25 % des magasins	1%	 Progrès avec défis
Atteindre un taux de diversion entre 80 % et 89 % pour 25 % des magasins	12%	 Progrès avec défis
Atteindre un taux de diversion minimal de 50 % pour tous les magasins	86%	 Progrès avec défis

*Première année de divulgation de cet indicateur.

³ Période considérée pour 2022: Juillet 2021 à juin 2022

La clé de la diversion réside dans nos programmes de recyclage et de récupération. Le graphique 1 ci-dessous montre les quantités de matières récupérées au cours de l'année de référence 2022 (en tonnes métriques (TM)).

Graphique 1: Quantités de matières récupérées dans les magasins corporatifs et franchisés (TM)

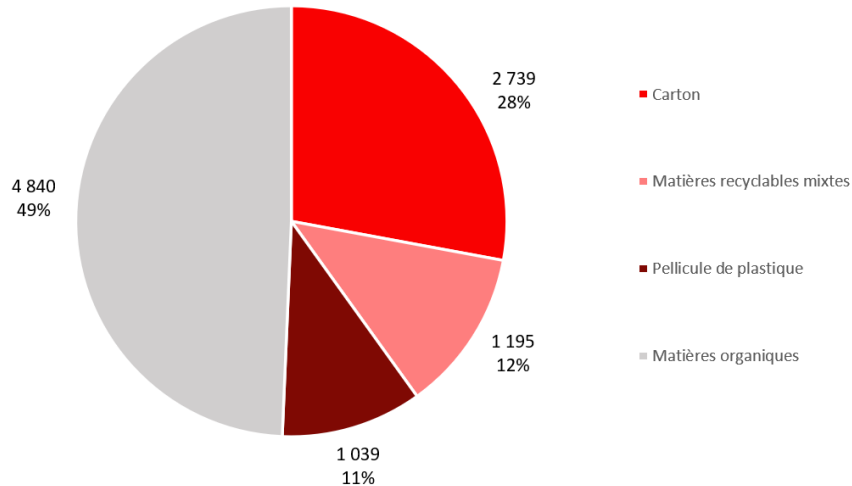


Au cours de l'année de référence 2022, nous avons intégré les magasins d'alimentation de la bannière Adonis pour la première fois afin que nos données soient plus complètes, Adonis étant maintenant incluse dans la portée de notre objectif.

Centre de distribution et de production :

Le taux de diversion des matières résiduelles des Centres de distribution et de production de METRO est de 66 %. Le graphique 2 ci-dessous montre les quantités de matières récupérées durant l'année de référence 2022 (en tonnes métriques TM)).

Graphique 2: Quantités de matières récupérées dans les centres de distribution et de production (TM)



La diversion des matières résiduelles d'un centre est étroitement liée aux types de matières et de produits qu'il gère. Plus particulièrement, nous avons remarqué des différences de performance entre nos centres de distribution et de production alimentaire par rapport à nos centres de distribution de produits pharmaceutiques.

Dans le cas de nos centres de distribution alimentaire en Ontario, deux (2) des sept (7) centres sont nouveaux depuis moins de deux (2) ans. Avec ceci en tête, nous reconnaissons un écart dans les programmes de récupération que nous avons identifiés comme des opportunités afin d'améliorer la diversion des matières résiduelles sur ces sites.

Table 2: Taux de diversion par province et par type de Centre

Province	Type de Centre de distribution (CD)	Taux de diversion (Pourcentage)	Statut de l'objectif*
ON	CD alimentaire	33%	● Progrès avec défis
	CD pharmaceutique	87%	● Progrès tel que planifié
QC	CD alimentaire	74%	● Progrès avec défis
	CD pharmaceutique	88%	● Progrès tel que planifié

*Première année de divulgation de cet indicateur.

Au cours de la période de référence 2022, METRO a travaillé diligemment pour saisir et divulguer pour la première fois les données sur la diversion des matières résiduelles de ses centres de distribution et de production. Nos efforts ont fait l'objet d'une approche globale de collecte des données et de leur exactitude, en s'appuyant sur les données des fournisseurs de services et les données obtenues à l'interne, le cas échéant. En comprenant mieux nos données et l'utilisation des filières de gestion de matières résiduelles, METRO est mieux outillé pour identifier les causes des taux de diversion plus bas, ainsi que les opportunités d'amélioration.

1.4 Les prochaines étapes

Magasins :

Pour la prochaine période de déclaration, nous développerons des Plans d'Amélioration Spécifique (PAS) pour l'ensemble des magasins d'alimentation : Metro Québec (corporatif et franchisé), Metro Ontario (corporatif), Food Basics, Adonis et Super C, en priorisant les magasins dont les taux de diversion sont inférieurs à 50 %. Ceci consistera en une analyse des causes pour en comprendre les raisons ainsi qu'à l'identification des actions spécifiques qui doivent être prises pour améliorer les taux. Nous surveillerons les résultats des plans d'action et un suivi sera fait par la suite.

Afin de mieux comprendre les types de matières récupérables qui sont mis au compacteur à déchets, METRO continue d'effectuer des audits de caractérisation de déchets, ainsi que d'explorer différents services et innovations technologiques. Nous avons lancé un projet pilote dans le cadre duquel nous utilisons une technologie d'intelligence artificielle (IA) qui permet d'une part d'identifier les matières récupérables qui sont placées dans nos compacteurs à déchets et, d'autre part, d'optimiser la composition de nos ballots. Une meilleure connaissance des matières qui prennent le chemin de l'enfouissement nous permettra de sensibiliser nos équipes aux autres possibilités de diversion.

De plus, nous avons commencé à revoir la signalisation en magasin afin d'accroître la sensibilisation à nos programmes de récupération. La nouvelle signalisation sera déployée dans les magasins au cours de la prochaine période de déclaration.

Centres de distribution et de production :

La gestion des matières résiduelles dans nos centres de distribution et de production a fait l'objet d'une attention particulière au cours de la dernière année de référence. Plus particulièrement, METRO a exploré divers moyens pour améliorer sa collecte de données afin d'avoir une vision plus globale de la performance en matière de gestion des matières résiduelles. Suivant cet exercice, nous développerons des Plans d'amélioration spécifique pour nos centres de distribution et de production afin de mieux comprendre les défis uniques ainsi que les ouvertures en fonction des produits traités, des programmes en place et des opportunités opérationnelles. Grâce à nos PAS, nous prioriserons l'implantation et l'optimisation des programmes par le biais de formation et d'éducation.

Pour la prochaine période de déclaration, METRO prévoit mettre en œuvre de nouveaux programmes de validation pour évaluer les comportements qui touchent la gestion des matières résiduelles dans nos centres. METRO est confiante que les projets en cours amélioreront la diversion des matières dans ses centres de distribution et de production et ainsi contribueront à atteindre ses objectifs d'entreprise.